

Le 16 février 2022

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA RÉGIE DU PARC RÉGIONAL MASSAWIPPI**

À une séance du conseil d'administration de la Régie du Parc régional Massawippi, tenue au 2100, route 143 à Hatley, province de Québec, le mercredi 16 février 2022 à 9 h 15 présidée par Mme Hélène Daneau, mairesse de Hatley et à laquelle assistent :

Sont présents à cette visioconférence les membres suivants du Conseil : VINCENT FONTAINE, Maire du Canton de Hatley, Mme MARCELLA DAVIS GERRISH, Mairesse de North Hatley, SIMON ROY, Maire d'Ayer's Cliff et JACQUES DEMERS, Maire de Sainte-Catherine de Hatley.

Assiste également les conseillers municipaux d'Ayer's Cliff, MIKE CROOK, d'Ayer's Cliff, KYANNE STE-MARIE, directrice générale du Canton de Hatley et BENOIT TREMBLAY, directeur général de North Hatley.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Nomination d'un secrétaire d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du Procès-verbal du 19 janvier 2022
5. Acceptation de la démission du directeur des opérations et secrétaire-trésorier
6. Gestion de la plage pour la saison 2022
7. Approbation du rapport financier de la Régie intermunicipale du Parc régional Massawippi
8. Convocation à une assemblée spéciale le mercredi 16 mars à 9 h
9. Gestion de la navette le WIPPI pour la saison 2022
10. Demander à la MRC Memphrémagog le renforcement pour l'application du Règlement concernant le lavage obligatoire des bateaux avant l'accès au Lac Massawippi
11. Nomination d'un secrétaire-trésorier
12. Autorisation de signer les documents officiels et les chèques
13. Procuration auprès du ministère du Revenu - service clicSÉCUR
14. Nomination de la personne responsable de l'accès aux documents
15. Installation de pancartes indiquant les stations de lavage et un résumé de la réglementation
16. Période de questions
17. Levée de l'assemblée

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente constate le quorum et déclare la séance ouverte à 9 h 15.

2. NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Résolution
2022.02.16.02

IL EST PROPOSÉ PAR Marcella Davis Gerrish

**ET RÉSOLU de nommer Kyanne Ste-Marie comme secrétaire d'assemblée.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution
2022.02.16.03

IL EST PROPOSÉ PAR Vincent Fontaine

**ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté tel que soumis.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 FÉVRIER 2022

**Résolution
2022.02.16.04**

IL EST PROPOSÉ PAR Simon Roy

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal du 19 février 2022 soit approuvé tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5. ACCEPTATION DE LA DÉMISSION DU DIRECTEUR DES
OPÉRATIONS ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

**Résolution
2022.02.16.05**

IL EST PROPOSÉ PAR Marcella Davis Gerrish

ET RÉSOLU d'accepter la démission du directeur des opérations et secrétaire-trésorier de la Régie du Parc, M. André Martel qui était en place suite à l'entente signée entre la Régie du Parc régional Massawippi et la municipalité de Hatley.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. GESTION DE LA PLAGE POUR LA SAISON 2022

**Résolution
2022.02.16.06**

IL EST PROPOSÉ PAR Jacques Demers

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Ayer's Cliff soit responsable des opérations de la plage pour la saison 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**7. APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER DE LA RÉGIE DU
PARC RÉGIONAL MASSAWIPPI**

**Résolution
2022.02.16.07**

IL EST PROPOSÉ PAR Simon Roy

ET RÉSOLU d'approuver le rapport financier de la Régie du Parc régional Massawippi tel que présenter par la firme comptable RCGT. Rapport financier démontrant un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 71 287 \$ pour l'année 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**8. CONVOCATION À UNE ASSEMBLÉE SPÉCIALE LE
MERCREDI 16 MARS À 9 H PAR VISIOCONFÉRENCE**

**Résolution
2022.02.16.08**

IL EST PROPOSÉ PAR Simon Roy

ET RÉSOLU QUE soit convoquer une assemblée spéciale du conseil le 16 mars à 9 h afin de procéder à l'adoption des résolutions relatives au refinancement de l'emprunt au montant de 1 597 100 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**9. GESTION DE LA NAVETTE LE WIPPI POUR LA SAISON
2022**

**Résolution
2022.02.16.09**

IL EST PROPOSÉ PAR Vincent Fontaine

ET RÉSOLU QUE les municipalités d'Ayer's Cliff et North Hatley soit responsable de la gestion de la navette le Wippi pour la saison 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**10. DEMANDER À LA MRC MEMPHRÉMAGOG LE
RENFORCEMENT POUR L'APPLICATION DU RÈGLEMENT**



**CONCERNANT LE LAVAGE OBLIGATOIRE DES BATEAUX
AVANT L'ACCÈS AU LAC MASSAWIPPI**

**Résolution
2022.02.16.10**

IL EST PROPOSÉ PAR Simon Roy

ET RÉSOLU de demander à la MRC Memphrémagog, qui s'occupe de la supervision des patrouilleurs responsables de l'application du Règlement concernant le lavage obligatoire, avant l'accès au Lac Massawippi, de renforcer son application en émettant les amendes prévues au Règlement puisque les membres du conseil de la Régie du Parc considèrent la période de sensibilisation terminée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**11. NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE-
TRÉSORIERE (Simon Roy se retire de cette discussion)**

**Résolution
2022.02.16.11**

IL EST PROPOSÉ PAR Marcella Davis Gerrish

ET RÉSOLU QUE Kyanne Ste-Marie soit nommés secrétaire-trésorier de la Régie du Parc Régional Massawippi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**12. AUTORISATION DE SIGNER LES
DOCUMENTS OFFICIELS ET LES CHÈQUES**

**Résolution
2022.02.16.12**

CONSIDÉRANT la nomination de Kyanne Ste-Marie au poste de secrétaire-trésorier de la Régie;

PAR CONSÉQUENT

IL EST PROPOSÉ PAR Marcella Davis Gerrish

ET RÉSOLU QUE la Régie mandate Kyanne Ste-Marie, secrétaire-trésorier, ainsi que Madame Hélène Daneau, présidente, Monsieur Simon Roy vice-président et Madame Nicole Fauteux, commis à la comptabilité à signer pour et au nom de la Régie tous les documents et effets bancaires nécessaires pour la bonne et saine gestion de la Régie.

ET RÉSOLU QUE la Régie mandate Kyanne Ste-Marie secrétaire-trésorier à être l'administrateur principal de l'application ACCES D Affaires Desjardins.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**13. PROCURATION AUPRÈS DU MINISTÈRE DU REVENU - SERVICE
CLICSÉQR**

**Résolution
2022.02.16.13**

IL EST PROPOSÉ PAR Jacques Demers

D'AUTORISER Hélène Daneau, présidente, à signer pour et au nom de la Régie intermunicipale du Parc régional Massawippi une Autorisation relative à la communication de renseignements ou procuration (MR-69);

D'ACCEPTER QUE cette autorisation ou procuration (MR-69) désigne Kyanne Ste-Marie et qu'elle soit à portée générale, permettant d'avoir accès aux documents confidentiels que Revenu Québec détient au sujet de la Régie intermunicipale du Parc régional Massawippi et d'agir en son nom;

DE NOMMER Kyanne Ste-Marie personne responsable services électroniques clicSÉQR auprès de Revenu Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution

2022.02.16.14

**14. NOMINATION DE LA PERSONNE
RESPONSABLE DE L'ACCÈS AUX DOCUMENTS**

**IL EST PROPOSÉ PAR Marcella Davis Gerrish
ET RÉSOLU QUE** de nommer la
secrétaire-trésorière, Kyanne Ste-Marie comme personne
responsable de l'application de la Loi sur l'accès aux
documents des organismes et sur la protection des
renseignements personnels. La présidente, Madame Hélène
Daneau signera les formulaires d'autorisations prescrits
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution
2022.02.16.15

**15. INSTALLATION DE PANCARTES INDIQUANT LES
STATIONS DE LAVAGE ET UN RÉSUMÉ DE LA
RÈGLEMENTATION**

IL EST PROPOSÉ PAR Simon Roy

ET RÉSOLU de demander à chaque municipalité le nombre de
pancartes qu'elle désire tout en leur demandant de procéder, sur
leur territoire respectif, à l'installation des pancartes indiquant les
stations de lavage et un résumé de la réglementation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

Ajout

Résolution
2022.02.16.17

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé il est proposé par Simon Roy de procéder à la
levée de l'assemblée à 9 h 25.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Hélène Daneau
Présidente

Kyanne Ste-Marie
Secrétaire d'assemblée